MARMANDE Initiation à la langue des signes Page 13

SUD-OUEST - 47 - 01/10/09

Seize employées municipales s'initient à la langue des signes pour aider les sourds et malentendants. PHOTO ALAIN GOUJON

SOURDS ET MALENTENDANTS

SUD-OUEST (47)
01.10.2009

Un premier signe

Seize employées de la ville de Marmande s'initient à la langue des signes

ALAIN GOUJON
a.goujon@sudouest.com

La ville de Marmande est précurseur en la matière sur le département. Il s'agit de la première collectivité locale à mettre en place une formation concernant la langue des signes, destinée aux personnels en contact avec le public. Elle leur permettra, enfin, de communiquer avec les sourds et les malentendants.

Cette demande émane des employés. Si bien que, dans le cadre de l'Agenda 21 et du développement durable, le maire a vite compris la nécessité de lancer cette formation inédite, avec le concours de l'association bi-départementale SEM 24/47 (Sourds, entendants, malentendants de la Dordogne et du Lot-et-Garonne). C'est d'ailleurs le président de l'asso, Philippe Lefèbvre, qui dispense les cours.

Chaque vendredi, Philippe Lefebvre dispense ses cours aux employées de la mairie. PHOTO A.-G.

Handicap invisible

Chez nos voisins, les personnels de la préfecture de Dordogne et des villes de Périgueux et Bergerac ont déjà suivi cette formation. Pour la population atteinte du handicap de la surdité, c'est un plus incontestable. Comme l'a expliqué, avec beaucoup de justesse, l'animateur-formateur des 16 employées municipales marmandaises.

« Les entendants ne s'imaginent pas les milliers de petites choses qui fragilisent notre quotidien, assure Philippe Lefèbvre. Car notre handicap ne se voit pas. Le téléphone, l'interphone, la radio, les commandements des forces de l'ordre, l'absence de signalétique, tout ceci n'a aucun sens. Et on ne règle pas nos problèmes par l'écriture, car le sourd de naissance n'a pas la notion de la tournure des phrases et de la grammaire. La langue des signes ne permet pas de traduire chaque mot ou chaque construction de phrase. Elle évoque une image. Le mot à mot n'existe pas. Papier rose est la traduction de permis de conduire, carte orange celle de carte d'invalidité. »

Des subtilités essentielles pour intégrer et entrer au mieux dans le monde du silence. Les mains rédigent les formulations, l'expression du visage procure le son. Que l'on soit droitier ou gaucher n'a aucune importance. À savoir aussi, la ponctuation et le vouvoiement sont inexistants.

« Lorsqu'un entendant apprend la langue des signes, poursuit avec sérieux mais aussi beaucoup d'humour Philippe Lefèbvre, il doit adapter sa façon de penser et de raisonner à celui du sourd. Il aura ainsi plus de chances d'être compris. Résumons-nous, la traduction du mot à mot est à proscrire et l'expression du visage est déterminante. Si elle est impassible, le sourd ne comprendra rien. »

> « Les mains rédigent les formulations, l'expression du visage procure le son »

18 heures de stage

Chaque vendredi, Hélène, hôtesse d'accueil au musée Marzelles, et ses collègues passent 1 h 30 avec Philippe. Celui-ci peut compter sur la présence de Jacques Brouillon, délégué départemental, et de Marilyn Specogna, responsable du secteur marmandais de la SEM.

Ce stage d'initiation de 18 heures s'étale sur trois mois, à raison d'une séance par semaine. « C'est le bon rythme, admet cette dernière. Car lors de l'apprentissage de la langue des signes, on ne prend pas de notes. Il faut posséder en fait une excellente mémorisation visuelle. Au début de chaque cours, on révise les signes entrevus à la séance précédente. »

Philippe Lefèbvre attend ses élèves de pied ferme, demain après-midi : « Aujourd'hui (NDLR, vendredi dernier), nous nous sommes amusés. La semaine prochaine, on va mettre les bouchées doubles. »